

Paris, le 12 novembre 2024

GENETET FONCE DANS LE MUR EN S'ENTÊTANT AVEC LE "CHOC DES SAVOIRS" !

Après le fiasco de la mise en œuvre des groupes en mathématiques et en français en 6e et en 5e à la rentrée et la mise en œuvre forcée des évaluations nationales, la ministre a souhaité clarifier la mise en œuvre des autres mesures du "choc des savoirs" initié par Gabriel Attal. Le "choc des savoirs" a été largement dénoncé par l'ensemble de la communauté éducative et les personnels se sont amplement mobilisés contre ces mesures de tri social.

Quelles sont les annonces de la Ministre ?

L'impossibilité à mettre en place des groupes de niveau en 6e et en 5e a conduit la ministre à renoncer à sa généralisation en 4e et en 3e. La ministre souhaite mettre en place une heure en groupe en 4e et en 3e en alternance entre français et mathématiques avec une montée en puissance de Devoirs faits. On fait "du neuf avec du vieux" en recyclant l'aide aux devoirs et l'accompagnement personnalisé qui avait disparu du fait des groupes de niveau en 6e et en 5e.

La ministre compte également transformer le DNB : le rendre obligatoire pour l'entrée en seconde à partir de la session 2027, l'augmentation de la part des épreuves finales (60%) et la prise en compte des notes du contrôle continu (40%) et non plus des compétences pour l'obtention du DNB à partir de 2026, des notes séparées pour l'histoire-géographie et l'éducation morale et civique à partir de 2025.

Enfin, la ministre entérine la labellisation des manuels qui seront subventionnés pour les écoles d'éducation prioritaire mais aussi des communes rurales, l'application des nouveaux programmes de français et de mathématiques de cycle 1 et 2, la refonte plus globale des programmes et du Socle.

Défendons l'école publique !

Ces annonces sont inacceptables : le ministère a choisi de poursuivre le passage en force. Plutôt que de lutter contre les inégalités sociales via une vraie politique d'éducation prioritaire, le ministère fait le choix de mesures qui sanctionnent les élèves en difficultés scolaires pour les exclure du système éducatif, de mesures qui nient notre liberté pédagogique et dégradent le métier d'enseignant·e et poursuit sa politique en faveur de l'école privée.

Ces annonces s'ajoutent aux nouvelles attaques contre les agent·es publics avec l'annonce du passage d'un jour à trois jours de carence en cas d'arrêt maladie.

SUD éducation appelle les personnels à se réunir en assemblée générale et en réunion d'information syndicale pour organiser une riposte massive.